

HELEN READ
JONATHAN SPENCER

La New Forest : gestion d'un vaste paysage historique unique en son genre



91

La New Forest fut reconnue comme une entité légale vers la fin du XI^e siècle quand cet espace fut déclaré forêt royale de chasse par William I^{er} d'Angleterre (Guillaume le Conquérant). Une grande partie des superficies boisées et certainement la lande ouverte et les tourbières de vallées sont, toutefois, manifestement beaucoup plus anciennes et présentent tous les signes d'une même provenance : la couverture forestière originelle de la plaine anglaise. Cette continuité se reflète dans l'étonnante diversité biologique, spécialement d'organismes comme les lichens et les invertébrés saproxyliques (c'est à dire les espèces dépendantes de très vieux bois et d'habitats de bois mort), associés aux arbres anciens et à une continuité de conditions d'humidité liées aux boisements à canopées fermées (Tubbs, 1986).

DESCRIPTION DE LA FORÊT

La Couronne possède la majorité de la terre de la New Forest (en pratique le gouvernement du Royaume Uni ; le Ministre de l'Agriculture la possède de manière nominative). Elle est tenue par le Ministère de l'Agriculture et gérée par la Commission Forestière (l'Agence Forestière d'Etat). Il y a quelques 60 propriétaires et occupants de la Zone Spéciale de Conservation mais un grand pourcentage (92%) est géré par la Commission Forestière. En raison du grand nombre d'organisations et d'individus impliqués dans la gestion de la Forêt, il est important de convenir d'une approche commune pour sa gestion de manière à assurer la meilleure protection possible.

Quelques 18 000 hectares de la Forêt sont des terrains non clôturés (" forêt ouverte "), pâturés par du cheptel domestique et des cervidés. Traditionnellement, il n'y avait pas de clôtures et les animaux étaient libres de divaguer où ils voulaient. Les enclosures du passé ont été établies entre 1700 et les années 1960 dans le but d'assurer la croissance d'arbres pour le bois d'œuvre. Ces dernières années, on a également mis en place des clôtures pour empêcher les animaux qui pâturaient de s'égarer sur les

routes à grande circulation et dans les grandes villes. Les terrains non clôturés comprennent à la fois de la forêt (auxquels on fait référence comme "Boisements Anciens et d'Ornement") et de considérables zones ouvertes de landes, de prairies et de tourbières. Cela comprend l'une des plus grandes étendues de végétation semi naturelle des plaines d'Europe de l'Ouest. Les commoners (personnes possédant ou louant des terrains spécifiques à l'intérieur et autour de la Forêt) ont le droit de faire paître ces espaces par leurs animaux, de ramasser du bois de chauffage et de s'acquitter de divers autres droits d'exploitation mineurs. Pour certains commoners ces droits leur procurent leurs principales sources de revenus. La qualité des habitats naturels de la New Forest, pour ce qui est de la vie sauvage, est dépendante de manière critique de la persistance de cette économie pastorale.

La Forêt Ouverte représente une partie des 38 000 hectares de terrains limitée par l'ancienne "perambulation" de la Forêt. C'est la zone à l'intérieur de laquelle l'ancienne loi forestière était autrefois en vigueur et sur laquelle l'autorité de l'actuelle "Cour des Verderers" est toujours maintenue. Les





“Verderers” sont en partie désignés et en partie élus. Ils ont une responsabilité dans l’administration de l’exercice des droits des commoners et opèrent par l’intermédiaire de la Cour des Verderers, qui se tient une fois par mois. La Forêt est ainsi une mosaïque complexe de landes, de tourbières, de boisements, de forêts et de plantations, séparés par des prés, des champs et les cottages des anciens villages sur les marges de la Forêt. Les villages sont toujours habités aujourd’hui. Les prés et les champs sont séparés de la Forêt ouverte par des clôtures et sont toujours pâturés ou cultivés.

Partout dans la Forêt, il y a quelques 8 000 hectares d’“Enclosures Statutaires”. Ces enclosures ont été établies sur plusieurs siècles comme des espaces où la Couronne gérait des boisements natifs de feuillus, ou plus récemment des plantations de conifères et de chênes/hêtres, pour la production du bois d’œuvre. Les peuplements forestiers d’arbres étaient en grande partie plus jeunes que les “Boisements Anciens et d’Ornement” et comprenaient de nombreuses espèces d’arbres exotiques plantés pour l’exploitation du bois d’œuvre (*Pinus nigra Laricio Maire*, *Picea sitchensis* (Bong.), *Pseudotsuga menziesii* (Mirbel) ou *Picea abies* (L.)). Une grande partie de ces enclosures sont toujours gérées de façon commerciale pour la sylviculture ; à peu près 57 % de la superficie sont composés d’une forêt de conifères et 43 % d’un boisement natif de feuillus. Certains procédés de sylviculture ont entraîné, par la plantation d’arbres exotiques et d’arbustes et par le drainage de certaines zones humides, la perte d’habitats naturels d’importance.

Quelques 28 715 hectares de la New Forest ont été désignés comme Zone Spéciale de Conservation (site Natura 2000), et c’est l’une des plus grandes ZSC de plaines d’Angleterre. Elle ne comprend pas moins de 11 habitats d’intérêt européen parmi lesquels trois habitats prioritaires - tourbières boisées, étangs méditerranéens temporaires et boisements d’aulnes sur plaines inondables. Certains espaces sont également désignés comme Zone Spéciale de Protection et comme Zone Humide d’Importance Internationale par la Convention Ramsar.

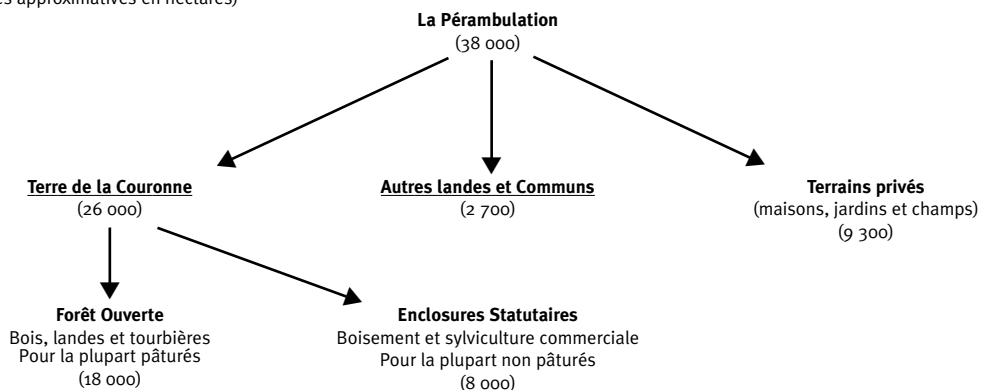
La New Forest est pâturée par toute une variété d’animaux domestiques et sauvages. De même que la population de cervidés (*Dama dama* L., *Cervus elaphus* L., *Capreolus capreolus* L., *Cervus nippon Temminck*) certains animaux possédés par les commoners sont mis à paître. Ces animaux peuvent divaguer sur la totalité de la Forêt Ouverte pour se nourrir et un grand nombre d’entre eux passent toute l’année à le faire, peut-être avec un complément de nourriture pendant l’hiver. Une fois par an, ils sont regroupés, capturés et contrôlés. Les animaux en excès sont vendus et le restant est renvoyé dans la Forêt. En 1998, 438 commoners en exercice ont mis à paître 3 585 poneys, 2 936 têtes de bétail et quelques porcs, moutons et ânes. La majorité du cheptel est aux mains d’un petit nombre de personnes. Mais ce n’est pas une activité qui rapporte ; sur la base d’un troupeau de 50 poneys, le commoner travaille à perte à raison de 54,94 livres par poney et par an. Le paiement d’une prime de 50 livres est accordé par poney et par an pour les poneys de bonne qualité qui passent une inspection. Les poneys et le bétail ont été décrits comme les architectes de la Forêt et leur présence est essentielle à de nombreux habitats d’importance européenne. La perte de l’activité de pâture modifie la qualité d’habitat de manière significative et réduit la biodiversité globale du site en même tant qu’elle change tout l’aspect général de la Forêt.

La New Forest subit la pression croissante des besoins de développement et de loisirs de la population très dense du Sud-Est de l’Angleterre. Il y a à peu près 18 millions de visites de loisirs par an (The New Forest Sport and Recreational Study, 1996), et ceci génère une économie de tourisme d’environ 100 millions de livres par an.

LA NEW FOREST SIMPLIFIÉE.

(superficiés approximatives en hectares)

Les lignes
soulignées
concernent la
Zone Spéciale de
Conservation
(site Natura
2000)



HABITATS FORESTIERS

La majorité des bois de la Forêt Ouverte sont des peuplements forestiers de *Quercus robur* L., *Q. petraea* (Mattuschka) Liebl. et /ou de *Fagus sylvatica* L. d'âges différents mais avec de nombreux arbres anciens, de deux à trois cents ans d'âge (et parfois plus). Le sous étage est constitué d'*Ilex aquifolium* L., de *Fagus sylvatica*, de *Betula pendula* Roth., et d'autres espèces moins nombreuses (comme *Sorbus aria* (L.) Crantz, *Sorbus aucuparia* L., *Corylus avellana* L., *Crataegus monogyna* Jacq., et *Prunus spinosa* L.). La caractéristique la plus significative de ces bois est leur longue histoire de pâture par les daims et les animaux domestiques des commoners, et plus particulièrement par les poneys de la New Forest. Les fluctuations séculaires du nombre d'animaux ont déterminé à la fois la composition des boisements (des espèces appétentes comme *Tilia cordata* et *Corylus avellana* sont devenues des espèces en voie de disparition ou presque) et leur structure d'âge caractéristique, apportant des cohortes d'arbres datant de périodes de vigoureuses régénérations, époques au cours desquelles une faible pression était exercée sur l'activité de pâture (Peterken & Tubbs, 1965). On remplace également de manière continue des arbres de faible hauteur et de façon prédominante des espèces tolérantes à l'ombre et au broutement comme le hêtre, le houx et l'aubépine (Morgan, 1991). La superficie des bois pâturés broutés de ce type s'élève à environ 4 600 hectares dans la Forêt et comprend des espaces avec des arbres taillés. Ils possèdent une faune et une flore très caractéristique et riche en espèces, comportant de nombreuses espèces menacées dans une grande partie du paysage européen actuel. Ces espèces comprennent à la fois des espèces relictuelles qui ont persisté dans les pâturages boisés depuis un passé archaïque ainsi que des espèces qui se développent

dans un paysage particulier de forêt à boisement bien éclairé, pâturé intensivement et riche en arbres anciens.

Les boisements situés le long de nombreux cours d'eau et de petites rivières représentent une valeur spéciale de conservation, en tant que dernières reliques de boisements riverains le long de rivières au cours quasiment naturel dans les basses terres d'Angleterre. Ils sont particulièrement riches en plantes basses et en insectes (notamment des Diptères rares). Ailleurs en Angleterre, et à vrai dire dans la plus grande partie de l'Europe, en dehors des plus basses étendues du Danube et de son delta, des boisements de ce type ont été depuis longtemps perdus comme terres agricoles et pour l'aménagement des rivières.

A cause de l'extension de ses anciens habitats forestiers, la New Forest est probablement le site le plus important des plaines d'Europe de l'ouest pour la conservation de la nature. La continuité ininterrompue d'économie de commoning dans la Forêt a été d'une importance fondamentale. Bien que les commoners et leur animaux domestiques aient profondément changé la nature de l'écosystème de la forêt originelle, ils sont aussi devenus absolument décisifs pour le maintien de la biodiversité actuelle de la New Forest.

LE PROGRAMME LIFE

La New Forest a bénéficié d'un récent programme de financement LIFE. Le programme s'étendait sur 4 à 5 ans avec un budget de 5,3 millions de livres sterling (la moitié financée par l'Union Européenne et l'autre moitié par des partenaires) et a eu un impact considérable sur la gestion de la Forêt. Les dix partenaires avaient de nombreux intérêts et comptaient parmi eux les corps statutaires et les Organisations Non Gouvernementales. Le programme a permis de



Forêt alluviale d'aulnes dans la New Forest.

concevoir un plan de gestion pour l'ensemble de la Forêt. Précédemment, des plans avaient été conçus pour des éléments spécifiques de la Forêt mais jamais pour l'ensemble de la Forêt, en tant qu'entité unique. La rédaction d'un document de ce type a été un travail difficile. Dans la Forêt, les intérêts sont nombreux et différents et vouloir tous les combiner dans le cadre d'un travail cohérent a représenté une véritable gageure. Voici la liste de certains des aspects potentiels de conflits :

- Les protecteurs de la nature et l'Union Européenne demandent que le domaine soit géré pour sa faune sauvage.
- Les commoners souhaitent pour leurs animaux des pâturages abondants et de bonne qualité.
- La Commission Forestière demande un retour financier provenant des espaces en sylviculture commerciale pour soutenir des activités périphériques et générer de l'emploi rural, particulièrement parmi les commoners potentiels.
- Les visiteurs demandent la mise en place d'équipements pour camper, circuler à vélo, faire des ballades à cheval etc...

L'objectif du programme LIFE a été de développer des programmes de gestion coordonnés pour accroître les zones d'habitats sous statut favorable dans toute la Zone Spéciale de Conservation. Le processus de plan de gestion a également identifié des indicateurs de la qualité des habitats européens pouvant être utilisés en suivi à long terme. Il en a résulté des "plans d'action" par chacun des partenaires pour montrer leur intention de réaliser le travail dans l'avenir. Un programme de suivi a également été établi par tous les partenaires pour assurer un statut favorable à long terme de la zone.



Poneys de la New Forest dans le bois d'Anses.

LIFE II (achevé en Mai 2001) a permis la mise en œuvre de divers travaux parmi lesquels :

- L'achat de plus de 508 hectares de la Zone Spéciale de Conservation pour lui permettre d'être gérée pour la conservation de la nature.
- Le dégagement de plantes exotiques (par exemple *Rhododendron ponticum* L., une sérieuse peste des forêts britanniques) de 160 hectares de forêts de *Quercus* et de *Fagus*.
- La restauration de 5 hectares de tourbières boisées (considérée comme étant le meilleur exemple de ce type dans le Royaume Uni).
- La valorisation de plus de 458 hectares de forêts de *Fagus* et de *Quercus* en réintroduisant une gestion traditionnelle comme la taille et le pâturage.
- Une étude d'utilisation pour les loisirs afin d'identifier les mesures qu'il est nécessaire de prendre pour réparer les dommages existants et réduire la pression sur les habitats vulnérables ainsi que les mesures prises sur certains de ceux-ci (ce qui profitera à plus de 890 hectares de la Zone Spéciale de Conservation).
- Des mesures innovantes pour fortifier l'économie locale pastorale et permettre d'assurer un avenir pour le pâturage par les commoners.
- L'implication de la communauté locale dans la protection du site et de ses espèces d'importance européenne (par exemple par des travaux pratiques de conservation et un projet concernant le lucane "cerf-volant", *Lucanus cervus* (L.), une espèce dépendante du bois mort).
- La taille de 172 hectares d'*Ilex aquifolia* pour améliorer les conditions de développement de lichens rares (et fournir aux poneys du fourrage d'hiver).
- L'emploi d'un garde forestier, uniquement responsable de la communication du travail du projet à la communauté locale.
- Développer l'utilisation d'un système d'information géographique pour enregistrer l'information, la planification opérationnelle et l'exécution des projets.
- Une série de projets de restauration sur la lande, les tourbières et les étangs saisonniers, dont certains comprennent la coupe non suivie de replantation de conifères exotiques pour en faire du bois d'œuvre.

PLANS DE GESTION POUR LA FORÊT

Des Plans de gestion pour la Forêt ont été établis pour guider la gestion des enclosures dans l'avenir. Certaines de ces zones resteront sous sylviculture commerciale, avec à la fois des espèces exotiques de conifères ou des feuillus natifs. Certaines enclosures n'ont pas été gérées de manière active depuis qu'elles ont été clôturées il y a environ 300 ans et elles resteront maintenant comme de précieux peuplements forestiers pour la conservation de la nature avec des arbres mûrs et du bois mort en abondance. D'autres enclosures peuvent être éclaircies ou en partie éclaircies pour restaurer des habitats de lande ou de tourbières. Là où c'est approprié, les animaux qui paissent seront laissés à l'intérieur des enclosures pour toute ou partie de l'année. Les Plans de ges-

POURQUOI TAILLER LE HOUX ?

Le houx constitue une strate arbustive abondante dans certaines forêts anglaises. Dans la New Forest il représente une nourriture d'hiver pour les poneys et les daims et c'est pour cette raison qu'on le taillait dans le passé. Même aux époques où la pression de pâture était élevée, le houx s'est toujours arrangé pour pousser et des fourrés de houx

dense et sombre se sont développés. Ces fourrés sont probablement importants pour protéger les jeunes arbres d'espèces différentes d'être consommés par les animaux. Cependant, l'ombre dense du houx crée des problèmes car elle gêne les arbres proches (ainsi que d'autres houx) qui servent de support à des communautés rares de lichens. Maintenant, de nouveau, la taille du houx a repris.

Les arbres sont coupés pendant l'hiver, les poneys apprennent rapidement, au bruit de la tronçonneuse, à se précipiter pour manger le houx coupé. La majorité des houx survivent à la taille et les quelques houx qui meurent ne représentent qu'une faible proportion du nombre total des arbres dans le domaine (les vieux arbres ne sont pas taillés). Les communautés de lichens ont une réponse rapide à l'augmentation des niveaux de lumière (Sanderson 1991) et les clairières ouvertes et ensoleillées sont très favorables également à de nombreux invertébrés saproxyles.



Jeune houx en têtard dans le bois d'Anses.

tion pour la Forêt ont été établis par la Commission Forestière avec l'aide d'un forum de personnes et d'organisations qui portent un grand intérêt à la Forêt, et on a également pris en compte les besoins



La bordure sud du bois d'Anses dans la New Forest.

des résidents de la Forêt, des entreprises et des visiteurs. Une série de réunions a été tenue en soirée et les plans sont à la disposition du public pour consultation. A la suite de cette opération, des modifications ont été faites, par exemple des ceintures d'arbres qui étaient marqués pour être abattus ont été maintenues comme des écrans pour les routes à

grande circulation. Ces plans permettent d'estimer que la superficie totale de la Forêt peuplée de manière dominante par des conifères déclinera de 51% aujourd'hui à 27 % dans 20 ans. Les bois pâturés et les habitats de la Forêt ouverte (lande ou tourbière) gagneront en espace pour compenser.

L'AVENIR

En tenant compte du succès de LIFE II une demande a été soumise pour LIFE III qui a pour but d'améliorer davantage la conservation à long terme des habitats de la Zone Spéciale de Conservation.

En Septembre 1999, le gouvernement britannique a annoncé que les premières dispositions seraient prises pour faire de la New Forest un parc national. Ceci garantira la reconnaissance nationale et devrait rapporter des financements de la part du gouvernement pour la conservation de ce domaine. Les parcs nationaux sont établis par la loi pour conserver et améliorer leurs beautés naturelles et pour aider le public à comprendre leurs qualités spécifiques ●

BIBLIOGRAPHIE

New Forest Sports & Recreation Study, (1996) Portsmouth University

Morgan, R.K. (1991) The role of protective understorey in the regeneration of a heavily browsed woodland, *Vegetatio*, 92, 119-132.

Peterken, G. F. & Tubbs, C.R. (1965), Woodland regeneration in the New Forest, Hampshire, since 1650. *J. Appl. Ecol.*, 2, 159-170.

Sanderson, N. (1991) Notes on holly cutting in the New Forest. In: H.J. Read (ed.) Pollard and veteran tree management. 53-55. Corporation of London.

Tubbs, C.R. (1986), The New Forest, Collins.

HELEN READ

Corporation of London, Burnham Beeches Office, Hawthorn Lane, Farnham Common, Bucks. SL2 3LE. U.K

E-mail: helen.read@corpoflondon.gov.uk

JONATHAN SPENCER

The Forestry Commission, The Queen's House, Lyndhurst, Hampshire. SO43 7NH. U.K.

E-mail: jonathan.spencet@forestry.gsi.gov.uk